



Négociations sur la qualité de vie et des conditions de travail en CELDA

Ce mardi 5 mai 2026, s'est tenue la première réunion de négociation sur un projet d'accord de la « Qualité de Vie et des Conditions de Travail » (QVCT) en CELDA.

Après avoir dressé un bilan de l'accord précédent 2024-2026, qu'elle estime positif, la Direction a présenté aux Organisations Syndicales Représentatives (OSR) ses ambitions, qui devront respecter la philosophie de l'accord cadre du groupe BPCE signé le 30 juin 2025, et ceci dans la perspective d'un nouvel accord.

Nous avons, lors de ce premier échange, souhaité rappeler à la Direction les travaux que l'UNSA CAISSE D'EPARGNE a menés ces derniers mois sur ce sujet de la QVCT, avec l'enquête menée auprès de l'ensemble des salariés. Fort de ce retour, nous avons pu déterminer vos attentes, que nous partagerons avec la Direction.

De plus, nous avons insisté sur l'importance pour notre entreprise, d'apporter des réponses concrètes aux salariés sur le plan de la charge de travail, de l'environnement de travail, de l'organisation de travail, de l'équilibre vie privée/ vie pro, ...

A ce titre, nous avons rappelé les différents constats portés aujourd'hui par les sociologues Thomas COUTROT et Coralie PEREZ, sur les impacts favorables d'une bonne politique QVCT, permettant de réduire l'absentéisme, le turn-over, les démissions, ..., de renforcer le sentiment d'appartenance, et d'augmenter la performance.

La Direction nous a proposé un calendrier pour les trois prochaines réunions, à savoir les 20 mai, 3 et 30 juin prochains.

Enfin la Direction a demandé aux OSR de lui remonter pour le 18 mai l'ensemble de leurs propositions.

Comme toujours, vos représentants UNSA CAISSE D'EPARGNE seront force de proposition, grâce à vos expressions et vos retours de l'enquête QVCT.

AGIR POUR CONSTRUIRE POUR L'ENSEMBLE DES SALARIES
(managers, non-managers, cadres et non-cadres depuis toujours)



Véronique JEAN
Déléguée Syndicale



Georges ZGAJNAR
Délégué Syndical Central Adjoint